



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Vélo Maniac reçoit l'un des 4 trophées Avenir très convoité

Rimouski, le 5 juin 2013 – Dans le cadre du programme au secondaire de Forces Avenir, après y avoir été choisi *Lauréat de la semaine* le 21 avril dernier et avoir reçu 1000 \$ à cette occasion, c'est maintenant la nomination de *Lauréat de l'année* qui a couronné l'équipe de Vélo Maniac en cette fin d'année scolaire. À Québec, au théâtre Capitole, devant plus de 400 invités, les jeunes et les responsables de cette jeune coop ont reçu le trophée Avenir dans la catégorie Avenir Projet engagé et ont récolté un nouveau prix de 500 \$.

Toute l'équipe de Vélo Maniac est heureuse de ses honneurs et y trouve reconnaissance et motivation. La réparation de vélos et la fabrication de bijoux à partir de morceaux de vélos inutilisés, tout ce travail à l'atelier, permettent de garder à l'école des élèves qui ont connu des difficultés de divers ordres. Vélo Maniac leur permet d'acquérir de bonnes habitudes de vie face à la consommation par le recyclage qu'on y fait, leur permet d'aider les gens moins favorisés par le don de ces vélos. De plus, les profits obtenus par la vente des bijoux sont versés à un organisme de recherche sur les leucodystrophies.

Les enseignants Raymond Lepage, Martine Roy, Isabelle Girard, Louise Arsenault et l'éducatrice spécialisée Julie Guité rappellent que Vélo Maniac prône les valeurs entrepreneuriales, dont le sens des responsabilités, la confiance en soi et la ténacité, mais surtout que cette jeune coop procure un sentiment de fierté et de valorisation personnelle à la quinzaine de jeunes qui s'y investissent.

« Vélo Maniac est un moyen privilégié de persévérance scolaire. Travailler manuellement, faire partie d'une équipe et en être fier, adhérer à une cause et y croire, voilà des éléments qui font de cette jeune coop étudiante une réussite. La Commission scolaire des Phares ajoute ses félicitations à celles déjà reçues. Bravo à celles et ceux qui, de près ou de loin, y travaillent depuis 2011 », indique M. Jean-François Parent, directeur général.





L'équipe de Vélo Maniac Jeune Coop, en compagnie de Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares, et de Louise-Marie Brousseau, directrice générale de la Fondation Desjardins (à gauche sur la photo). (Photo: Courtoisie)

-30-

Source : M. Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.



www.desforcesquisadditionnent.ca